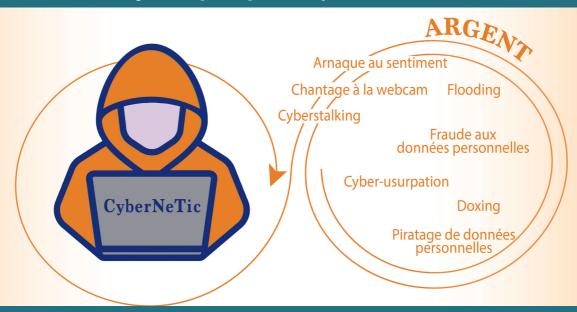






ARNAQUE AUX SENTIMENTS

Etiologie des pratiques de cyberharcèlement



SYNONYMES

- Arnaque amoureuse en ligne
- Arnaque à l'amour en ligne
- Arnaque à la romance en ligne
- Escroquerie aux rencontres en ligne
- Escroquerie sentimentale en ligne
- Escroquerie amoureuse en ligne
- Roman scam
- Fraude sentimentale en ligne

Définition

Concept-clé:

L'arnaque aux sentiments est une pratique qui consiste à créer des comptes sur des sites de rencontre et sur des réseaux sociaux pour entretenir une correspondance amoureuse avec la victime durant plusieurs semaines, plusieurs mois, et susciter ainsi chez elle un faux attachement affectif. Cette escroquerie en ligne vise essentiellement à lui soutirer de l'argent ou à avoir accès à ses comptes bancaires. Dans certains cas, "l'arnacœur" parvient insidieusement à convaincre la victime de commettre une fraude à sa place, à titre de "porteur d'argent" (en acceptant des sommes ou des marchandises pour ensuite les transférer).

Appelés yahoo-boys au Nigéria, feymens au Cameroun, gay-men au Bénin, les principales escroqueries en langue francophone proviennent de **Côte d'Ivoire** où ils sont identifiés comme des **brouteurs**. Généralement organisés en **petits réseaux**, ils constituent une sousculture juvénile (12-25 ans) qui se maintient à travers les interactions entre les débutants et les plus expérimentés. Ces mécanismes d'apprentissage par la transmission et l'imitation de techniques et d'attitudes criminelles leur permettent non seulement de s'approprier les codes et les normes à mobiliser pour effectuer des "scams" (amalgame lexical des mots escroquerie et spam) convaincantes avec les victimes mais également les encouragent à se **spécialiser** par domaines d'escroquerie (fabrication de faux documents administratifs, usurpation d'identité, etc.).

Ce qu'il faut retenir...

Le processus de **mise-en-scène des "arnacoeurs"** est récurrent. Ils s'attaquent principalement à des **femmes** émotionnellement **vulnérables** (veuves ou divorcées), âgées entre 40 et 60 ans, confrontées à une **solitude** pesante.

Les brouteurs vont emprunter les photos et l'identité d'hommes **célibataires** dans la quarantaine ou cinquantaine et vont échafauder une identité numérique **professionnellement respectable et sécurisante** (militaire, homme d'affaires, ingénieurs, etc.). Le scénario consiste à faire croire qu'ils sont régulièrement amenés à faire des **déplacements à l'étranger** dans le cadre de leur travail.

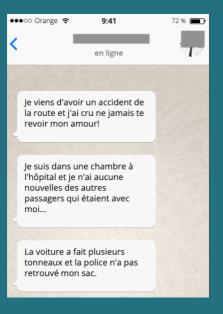
La phase de "traquage" pour connaître les habitudes des victimes, leurs centres d'intérêt, etc. est essentielle car les fraudeurs organisent leur journée en fonction des disponibilités de leurs cibles et des activités qui les occupent. Les échanges visent essentiellement la mise en confiance et empruntent pour cela un registre excessivement doux, empathique et très attentionné. La relation dyadique avec la victime est très soutenue et la démultiplication des interactions intensifie l'intimité et l'idéalisation.

Une fois la relation de **dépendance affective** instaurée (au bout de quelques semaines), les brouteurs invoquent un **motif exceptionnel**, un danger imminent, essentiellement lié au travail et à la santé, qui nécessite que lui soit prêté de l'argent (pour couvrir un billet d'avion, un document perdu ou volé, une hospitalisation, etc.). Pas peur de la perte de l'objet d'amour face à ce péril inattendu, les victimes accèdent généralement à la requête.



Je pensais être tombée amoureuse de quelqu'un qui existait réellement. Je me suis totalement projetée dans cette histoire d'amour...

Un exemple concret:



Aux origines...

"Vous serez sans doute étonné de recevoir cette lettre d'un inconnu qui vient réclamer de vous un service: mais dans la triste position où je me trouve, je suis perdu si les honnêtes gens ne viennent pas à mon secours; c'est vous dire que je m'adresse à vous, dont on m'a dit trop de bien pour que j'hésite un instant à vous confier toute mon affaire".

Quelques mots familiers d'un autre temps qui résonnent pourtant cruellement aujourd'hui.

Ils font référence à une escroquerie qui essaimaient déjà dès la fin du XVIIIème siècle, détaillée par Eugène François Vidocq dans son ouvrage Les voleurs (1837). Ancien délinquant et bagnard, devenu pendant la Restauration chef de la police de sûreté, il y dévoile les mécanismes des fameuses "Lettres de Jérusalem", (nom emprunté à la rue qui longeait la prison de Bicêtre, d'où la fraude est née).

Chaque jour, avec la complicité de leurs gardiens, des prisonniers écrivaient des lettres romanesques qu'ils adressaient la plupart du temps à des nostalgiques de l'Ancien régime, dans lesquelles ils assuraient être valet de chambre d'un marquis qui fuyant la révolution, s'était délesté d'une cassette contenant une somme d'argent considérable dans une mare avoisinante. Dans l'incapacité d'y accéder, ils sollicitaient l'aide de la future victime pour y parvenir contre l'assurance de récupérer une partie du trésor dissimulé.

Ces mêmes procédés ont fait leur réapparition avec "l'arnaque à la nigériane" ou la "fraude 419" (du nom de l'article du code pénal nigérian qui punit cette infraction), dans laquelle de riches dissidents africains promettent une part substantielle de leur fortune en échange de services.

Que dit le cadre légal...

L'arnaque aux sentiments relève de **l'article 313-1 du code pénal** qui identifie **l'escroquerie** comme "le fait, soit par **l'usage d'un faux nom** ou d'une **fausse qualité**, soit par **l'abus d'une qualité vraie**, soit par **l'emploi de manœuvres frauduleuses**, de tromper une personne physique ou morale et de la déterminer ainsi, à son préjudice ou au préjudice d'un tiers, à remettre des fonds, des valeurs ou un bien quelconque, à fournir un service ou à consentir un acte opérant obligation ou décharge".

Les peines sont aggravées si l'escroquerie est commise en bande organisée ou sur une personne vulnérable (article 313-2).

L'escroquerie est caractérisée lorsque l'auteur des faits se fait remettre de l'argent, un service ou encore un bien en trompant sa cible. La victime s'en dessaisit **volontairement** car elle a été trompée sur les intentions premières du brouteur. En effet, il lui a dissimulé la vérité **dès le début** dans le but unique de mener une transaction frauduleuse.

Une différence est à noter pour le **vol**, car dans ces circonstances il n'y a pas de remise volontaire de la part de la victime et pour un a**bus de confiance**, l'auteur des faits a bien reçu légalement le bien ou l'argent mais l'a détourné par la suite.

Pour aller un peu plus loin...

Quelques références scientifiques :

ADOU Ettien Franck-Stéphane, Les brouteurs d'Abidjan : Étude socio-anthropologique d'une sous-culture juvénile déviante, RESET, n°11, 2022, URL : https://journals.openedition.org/reset/4038#quotation

BOGUI Jean-Jacques, La cybercriminalité, menace pour le développement. Les escroqueries sur Internet en Côte d'Ivoire, Afrique contemporaine, n°234, 2010, pp. 155-170.

GLOWACZ Fabienne, BORN Michel Born, Chapitre 8. Les pairs et l'apprentissage des normes, in GLOWACZ Fabienne, BORN Michel Born, Psychologie de la délinquance, De Boeck Supérieur, 2017, pp. 193-222.

HANAFI Nahema, L'arnaque à la nigériane. Spams, rapports postcoloniaux et banditisme social, Édition Anacharsis, 2020.

KOENIG Boris, Les économies occultes du « broutage » des jeunes Abidjanais : une dialectique culturelle du changement générationnel, *Autrepart*, Volume 3, n° 71, 2014, pp. 195-215.

KOHLHAGEN Dominik, Frime, escroquerie et cosmopolitisme ». Le succès du coupé décalé en Afrique et ailleurs, Politique Africaine, n° 100, 2005, pp. 92-105.

KONAN Koffi Paulin, TRAORé Brahim Samuel, AHOUNOU Etobo Innocent et al., Cybercriminalité et occultisme chez des adolescents ivoiriens, L'information psychiatrique, Volume 98, 2022, pp. 41-47.

MALAQUAIS Dominique, Anatomie d'une arnaque : feymen et feymania au Cameroun, Les études du CERI, Volume 77, 2001.

NEWELL Sasha, Hackers of the heart: digital sorcery and virtual intimacy in Côte d'Ivoire, Africa, Volume 91, Issue 4, 2021, pp. 661-685.

VIDOCQ Eugène François, Voleurs : Physiologie de leurs mœurs et de leur langage, Volume 1, L'auteur, 1837.